

PROCÉDURE NORMALE

Moment où le producteur reçoit la demande ➡ jour et lieu de livraison

	Ouverture	Fermeture
Lundi	Livré à la commune au plus tard* le lundi suivant	
Mardi	Livré à la commune au plus tard* le mardi suivant	
Mercredi	Livré à la commune au plus tard* le mercredi suivant	
Jeudi	Livré à la commune au plus tard* le jeudi suivant	
Vendredi	Livré à la commune au plus tard* le vendredi suivant	
Samedi	Livré à la commune au plus tard* le 2ème lundi qui suit	

* en fonction des jours de passage du livreur